



Colloque « Heurs et Malheurs du capitalisme »

Vendredi 4 février
IUFM Clermont Ferrand, Chamalières

Dynamique du capitalisme et place de l'entrepreneur dans la pensée germanophone des années 1900. L'intérêt de (re)lire W. Sombart et F. Wieser aujourd'hui.

Christel Vivel
Université Catholique de Lyon, ESDES-Recherche

Dynamique du capitalisme et place de l'entrepreneur dans la pensée germanophone des années 1900. L'intérêt de (re)lire W. Sombart et F. Wieser aujourd'hui.

Vivel, Christel

ESDES-Recherche, Université Catholique de Lyon

Différents travaux se sont penchés sur les liens unissant l'école historique allemande et les fondateurs de l'école autrichienne. La plupart mettent l'accent sur le conflit méthodologique, *Methodenstreit*, qui a opposé ces deux écoles (notamment Bostaph 1994, Campagnolo 2004, Hodgson 2001). Nous souhaitons quant à nous revenir sur les liens qui unissent l'étude du développement du capitalisme et le rôle de l'entrepreneur dans l'œuvre de F. Wieser et de W. Sombart. S'il est reconnu que ces deux auteurs ont inspirés l'approche socioéconomique de J. A. Schumpeter (Ebner, 2005 ; Shionoya, 1997), nous n'avons pas trouvé d'étude mettant leur approche de l'entrepreneur en parallèle. Alors pourquoi relire Sombart et Wieser aujourd'hui ? Qu'est-ce que peut nous apprendre la lecture d'une œuvre parfois controversée ? Marqués par la montée des nationalismes et le creusement des inégalités entre la bourgeoisie et la classe ouvrière, ces deux auteurs font de l'entrepreneur, véritable incarnation du pouvoir, la force motrice du capitalisme. Nous verrons que leur analyse ne met pas l'accent sur des caractères qui se retrouveraient chez tous les entrepreneurs à toutes les époques de l'histoire. Au contraire, différents types d'entrepreneurs et formes d'entreprise sont décrits. La leçon enseignée par la lecture de ces deux auteurs est qu'il est nécessaire de replacer l'action de l'entrepreneur dans son contexte, que ses résultats sont par nature difficilement prévisibles ; parce que l'entrepreneur par son action répond aux changements institutionnels en même tant qu'il les produit.

Notre analyse s'appuiera sur deux œuvres représentatives de la pensée de ces auteurs : « Der kapitalistische Unternehmer » publié en 1909 dans *l'Archiv für Sozialwissenschaften und Sozialpolitik* et *Le bourgeois : contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne* (1966), *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft* et *Das gesetz der Macht* (1926) pour F. Wieser. Notre lecture de ces auteurs est relativiste pour l'essentiel au sens de M. Blaug (1981, p. 2-3).

Nous procéderons en trois temps. Nous montrerons tout d'abord dans une première partie le rôle clef que tient l'entrepreneur dans la dynamique de l'économie capitaliste chez ces deux auteurs. Puis, dans une seconde partie, nous comparerons les différents types d'entrepreneur identifiés. Nous verrons que si l'acte entrepreneurial s'explique par l'existence de qualités entrepreneuriales particulières, la réussite de cette entreprise, c'est-à-dire la capacité de l'entrepreneur à fédérer et à convaincre, dépend du contexte institutionnel, culturel ou social dans lequel il se situe. Nous évoquerons en conclusion de ce travail les ponts méthodologiques existant entre l'analyse de Sombart et Wieser d'une part et les travaux plus contemporains sur l'analyse du processus entrepreneurial lesquels mettent l'accent sur l'imprévisibilité de l'issue de l'action processus entrepreneuriale (notamment les travaux sur la notion de « création dynamique » en entrepreneuriat). L'issue de ce processus apparaît comme incertaine dans la mesure où elle dépend non seulement du plan d'action de l'entrepreneur et de son interaction avec les autres acteurs sur le marché, mais aussi de la

manière dont les institutions vont réagir face au développement du processus entrepreneurial. Nous nous plaçons ainsi dans la lignée des travaux de Chiles et al. 2007 sur le subjectivisme radical pour qui il est important de reconnaître la force de l'imagination humaine ou action créatrice dans le processus entrepreneurial.

L'ENTREPRENEUR CLEF DE VOUTE DE L'ÉCONOMIE CAPITALISTE

Au-delà des différences opposant Sombart et Wieser, nous souhaitons ici mettre en évidence le fait que ces deux auteurs développent à la même période, sur des bases méthodologiques et idéologiques différentes, une conception de l'entrepreneur et de l'entreprise capitaliste parallèle. Dans cette conception l'entrepreneur apparaît comme détenteur de pouvoir et mû par une force qui se matérialise avec le développement de l'entreprise capitaliste.

Les spécificités de l'action entrepreneuriale

L'entrepreneur décrit par nos deux auteurs est un acteur mû par des qualités morales particulières : une imagination, une capacité de jugement qui lui confèrent une force qui le pousse sans cesse vers l'action. L'entrepreneur ne peut être au repos. Son action s'inscrit dans le changement. L'entrepreneur est à la fois à l'origine et contraint par les changements.

L'entrepreneur est un être volontaire

Pour Sombart, derrière les qualités morales, se trouve la « *force vitale* » de l'entrepreneur laquelle « *constitue la condition essentielle de toute grande entreprise, en créant la joie d'agir et en mettant à la disposition de l'entrepreneur une force d'agir suffisante pour l'heureux achèvement de l'entreprise* », (1913, p. 190). L'entrepreneur est alors décrit comme un homme en constant mouvement : « *le vrai entrepreneur doit être pourvu d'un ressort toujours en état de tension, d'une force qui le pousse sans cesse en avant et lui fait apparaître comme un véritable supplice le repos au coin du feu* », (1913, p. 190).

Plus encore, il n'est possible de parler d'entreprise que lorsqu'il y a « *réalisation d'un plan à longue échéance, dont l'exécution exige la collaboration durable de plusieurs personnes animées d'une seule et même volonté* ». L'entreprise n'existe que si le plan projeté est d'une part exécuté et d'autre part si celui-ci nécessite la collaboration de plusieurs personnes. La force de persuasion de l'entrepreneur à l'origine de l'entreprise est ainsi particulièrement soulignée. Cette pugnacité est la source de l'activité entrepreneuriale, elle se trouve dans toutes ses formes, mais elle est surtout à l'origine de sa réussite. L'entrepreneur est un moteur qui entraîne derrière lui les autres acteurs économiques et produit le changement, cf. *infra*.

Du côté de Wieser, l'entrepreneur ou « *chef* » de l'économie est décrit comme la réunion de « *la pensée et de la volonté entrepreneuriales* » (1926b, p. 349). L'une de ses qualités est qu'il possède la « *force autonome* » lui permettant de gérer son affaire selon ses vœux. Le pouvoir est caractéristique de l'exercice de la fonction entrepreneuriale, (Wieser 1914b, p. 324). L'entrepreneur doit motiver et rassembler les énergies autour de lui et de son projet. Il doit convaincre les ouvriers de travailler pour lui et les banquiers de lui faire confiance. Cette qualité est aussi présentée par Sombart comme caractéristique de la capacité d'organisation de l'entrepreneur comme nous l'étudierons plus loin.

L'entrepreneur est un être imaginatif

L'entrepreneur est doté d'une capacité de jugement et d'une sagacité qui font de lui une personne à part. C'est la capacité à choisir ses compagnons de route du conquérant ou la

capacité de l'entrepreneur capitaliste à saisir les opportunités offertes par les nouvelles inventions qui font la réussite de l'entrepreneur. Sombart considère que « *l'entrepreneur capitaliste doit posséder trois qualités morales...: vivacité d'esprit, perspicacité, intelligence* », (1913, p. 189). Sombart définit ainsi ces trois qualités :

- « *Vivacité d'esprit¹ : l'entrepreneur doit avoir la conception rapide, le jugement net et rapide, la pensée persévérante, et il doit posséder le « sens sûr de ce qui est essentiel », Καίρος, et savoir saisir le moment favorable* », (1913, p. 189-190)
- « *Perspicacité : l'entrepreneur doit posséder une connaissance des hommes et du monde, être capable d'apprécier sûrement ses semblables, de traiter chacun selon ses qualités et défauts, de profiter des unes et des autres, de se rendre compte de tous les détails et complications d'une situation* » (1913, p. 190).
- « *Intelligence : l'entrepreneur doit être riche en « idées », en « projets », posséder une imagination spéciale que Wundt qualifie de « constructive », par opposition à l'imagination intuitive de l'artiste* » (idem).

Parallèlement, chez Wieser l'entrepreneur, exerce la « *direction économique* » fondée sur une « *perception rapide permettant de saisir un nouveau virage dans les transactions courantes* » (1914b, p. 324). Cette définition fait écho aux « *qualités morales* » de l'esprit capitaliste de Sombart, à savoir la vivacité d'esprit, la perspicacité et l'intelligence. Notons en outre que cette définition a été depuis reprise et popularisée par Kirzner et son concept de vigilance² (*alertness*) à l'origine de l'action entrepreneuriale.

L'entrepreneur est acteur et victime du changement

Chez Sombart, cet aspect de l'activité entrepreneuriale apparaît le plus clairement au travers de son traitement de la question des liens unissant l'esprit d'entreprise et la technique. La technique joue un rôle déterminant dans le développement de l'entreprise capitaliste : « *chaque jour apporte de nouvelles inventions et crée ainsi de nouvelles possibilités et de nouvelles nécessités d'organisation technique et économique, ce qui offre en même temps à l'esprit capitaliste de nouvelles possibilités et de nouvelles nécessités de développement* », (1913, p. 308). Mais plus qu'un facteur de développement, la technique devient au fil de son développement un moyen de « *sélection des types d'entrepreneurs dans l'ensemble des sujets économique* » dans la mesure où « *c'est la technique qui dresse l'entrepreneur, lequel doit satisfaire à des exigences d'autant plus grandes que les organisations nécessitées par les nouvelles conquêtes de la technique sont plus importantes... parce que toute nouvelle invention exige, en vue de son application, un appareil matériel plus compliqué et plus vaste que celui qui existait avant elle...* », (1913, p. 307).

Par effet retour, la technique, en se développant, modifie l'esprit d'entreprise en le poussant à être de plus en plus rationnel. Le rationalisme, le développement de l'esprit de calcul est donc le produit de l'influence de la technique sur l'esprit d'entreprise : « *plus finaliste, plus consciente, donc plus rationnelle devient la pensée de l'homme économique, sous l'influence de la technique, plus particulièrement de la technique moderne* », (1913, pp. 309-310). Les progrès de la technique ont permis le développement de l'entreprise et l'enrichissement des entrepreneurs. Les succès de ces entreprises ont à leur tour renforcé le désir d'enrichissement à l'origine de l'entreprise capitaliste et permis de nouveaux développements de la technique.

¹ Termes soulignés par l'auteur.

² Selon Kirzner, l'entrepreneur vigilant se définit comme un être capable de percevoir des opportunités de profit non encore découvertes. Nous renvoyons le lecteur à la Partie 3, chapitre 1, 1.1.1. « *La vigilance entrepreneuriale* » pour une analyse de la définition kirznerienne de l'activité entrepreneuriale de Vivel (2004).

Plus encore, la technique est à l'origine d'un changement dans le système de valeurs morales puisque ses progrès s'accompagnent d'un accroissement considérable de la valeur que nous accordons aux choses matérielles, (1913, p. 313). Le « *monde artificiel, produit d'inventions humaines et de matériaux inertes* » est ainsi devenu le cœur du système de valeur des hommes au détriment du « *monde vivant* ». Ainsi, pour Sombart, « *l'homme perdait sa valeur économique et même culturelle, dans la mesure où, grâce à la technique, il cessait de former le centre du processus de la production* », (1913, p. 315).

On trouve chez Wieser une analyse du même ordre. Dans *The Law of Power*, Wieser (1926, p. 347), l'entrepreneur est décrit comme réagissant aux changements de la technique mais aussi comme étant à l'origine de son développement et donc à l'origine du changement de technique. L'entrepreneur contribue au changement dans la mesure où il parvient à entraîner derrière lui « *une armée d'employés salariés* ». Sa fonction est semblable à celle d'un tacticien ou stratège militaire : il organise son entreprise, « *agit comme un découvreur et un inventeur* », (1926, p. 347). Ainsi, « *l'entrepreneur a besoin d'un esprit libre et d'une volonté sans entrave pour être à la hauteur des exigences constamment changeantes du temps* », (1926, p. 348). L'entrepreneur est au cœur du changement parce qu'il est à l'origine des nouvelles idées et met en place de nouveaux plans d'action. Plus encore, l'entrepreneur dont les actions rencontrent le succès est celui que les masses ont choisies de suivre. Les anciennes entreprises disparaissent dès lors qu'un entrepreneur parvient à entraîner les masses derrière lui. L'entrepreneur qui parvient à convaincre les masses de l'imiter permettra non seulement la réalisation de son plan d'action et davantage : « *l'influence considérable de la pratique des masses grandissantes a étendu le résultat final bien au-delà de leurs attentes* », (1926, p. 165). Ainsi, l'économie est composée d'institutions sociales qui bien que fruits de la « *coopération d'innombrables personnes, chacune indépendante dans leur sphère et en contact avec quelques autres* » (1926, p. 166), ne sont pas conformes aux plans d'actions pensés et mis en œuvre en amont par l'entrepreneur. Le résultat de l'action entrepreneuriale échappe à l'entrepreneur. Il a sur ce résultat une influence, mais celui-ci lui échappe. Les institutions sociales résultantes sont donc les « *produits inattendus de l'action humaine* » tel que les définira plus tard Hayek.

Aux sources de l'activité entrepreneuriale : esprit d'entreprise et théorie sociale

Sombart : l'« esprit capitaliste » réunion du « tempérament d'entrepreneur » et du « tempérament bourgeois »

Pour Sombart, l'esprit capitaliste qui est à l'origine du développement du capitalisme est le fruit de la coexistence de « *deux âmes* » : « *une âme d'entrepreneur et une âme de bourgeois proprement dit, ces deux âmes formant par leur réunion l'esprit capitaliste* », (1913, p. 192).

L'âme de bourgeois, bien que difficile à discerner et définir renvoie à la capacité d'épargne. Le bourgeois est ainsi décrit comme un homme « *qui ne connaît que les valeurs objectives...compte et calcule...* », « *l'homme qui thésaurise* », (1913, pp. 192-3). Sombart oppose ainsi le « *tempérament bourgeois* » et le « *tempérament érotique* » : « *on vit ou pour l'économie ou pour l'amour. Vivre pour l'économie, c'est épargner ; vivre pour l'amour, c'est dépenser* » (1913, p. 195). Mais le tempérament bourgeois ne constitue pas une condition suffisante à l'exercice d'une activité entrepreneuriale. Il existe des « *degrés intermédiaires* » entre les deux (1913, p. 196).

L'esprit capitaliste repose sur des « *qualités psychiques particulières* » qui, certes se retrouvent chez tous les hommes, mais à des degrés différents. C'est à Florence, vers la fin du XIV^{ème} siècle que l'on rencontre pour la première fois le « *parfait bourgeois* » avec la

disparition graduelle de la manière de vivre seigneuriale fondée sur la dépense. Il s'agit d'un « *homme d'affaires solide et « sensé* » », un « *bon père de famille* » dont les conceptions et principes permettent une « *bonne économie* » (1913, p. 103). L'entrepreneur s'appuie sur trois principes : la rationalisation de son activité, une volonté d'épargne, une morale des affaires et enfin une habitude et une aptitude au calcul. Son action se caractérise par la « *rationalisation de [sa] conduite économique* », c'est-à-dire par le fait qu'il établit « *un rapport rationnel entre les dépenses et les recettes* », (1913, p. 106). Plus encore, l'entrepreneur épargne volontairement son argent. Sombart ne dit pas cependant quelle est la finalité de cette épargne, laissant penser qu'il s'agit d'épargner pour épargner et non pour investir. Ce goût pour l'argent moteur de l'activité entrepreneuriale s'accompagne du développement d'habitudes et d'aptitudes au calcul, en particulier de celui du calcul commercial et de la comptabilité (1913, p. 123). Enfin, l'entrepreneur capitaliste est doté d'une morale des affaires ou « *loyauté commerciale* » décrite comme la « *morale de la fidélité aux contrats et aux conventions* », (1913, p. 106).

La théorie sociale de Wieser

Parallèlement, on trouve chez Wieser l'idée que l'entrepreneur n'a pas seulement une fonction économique mais une fonction sociale. Pour Wieser « *l'homme est par nature un être social* » (Wieser, 1914b, p. 155). La nature humaine est le produit de deux forces sociales distinctes³ : le « *pouvoir de liberté* » (*Freiheitsmächte*⁴) et la contrainte. Toute action réfléchie est décrite comme ayant deux racines : l'une étant le désir d'accomplissement, l'autre la conséquence du pouvoir. Plus exactement, « *il existe un double stimulus (à l'action) : un désir réfléchi que nos efforts atteignent leur objectif et un stimulus moteur actif qui renvoie aux tensions et aux luttes qui peuvent être libérées* ». « *Fondamentalement ce désir et cette force sont intimement associés, [même si] à la surface de la conscience, ils apparaissent distincts* » (1914b, p. 18). La volonté, qui permet d'unir le désir d'accomplissement et le pouvoir, est source de toute action : sans la force et l'énergie de la volonté (d'entreprendre une action), l'action ne peut exister. Les forces qui déterminent le comportement des individus sont les motivations. Au sein d'une société, ces motivations sont « *cultivées – entraînées, disciplinées et rassemblées – au sein du conflit incessant des intérêts et des pouvoirs* » (1914b, p. 19). Elles varient donc en fonction des sociétés.

Bien qu'influencés par la contrainte, les hommes demeurent libres : la véritable liberté ne se résume pas à l'absence totale de contrôle. La contrainte est une restriction à la liberté individuelle, dont la forme oppressive n'est autre que la domination. La conception de Wieser n'est donc pas complètement déterministe. L'homme agit dans un milieu social qui le contraint, mais sur lequel il peut avoir malgré tout une influence. La contrainte dont il est question ici n'est pas seulement de nature économique, mais est aussi morale et sociale : « *les décisions que l'homme ordinaire considère comme siennes sont induites par le pouvoir de son éducation et par la pratique courante des autres individus qui ont été placés dans de pareilles circonstances. La place qui est laissée à la liberté d'action, qui existe légalement, est étroitement restreinte par la moralité, l'état des arts techniques et autres conditions.* » (Wieser 1914b, p. 156)

³ Ces deux forces sont introduites au livre II dans un paragraphe intitulé « The Basic Forms of Social Action » (formes fondamentales de l'action sociale), pp. 154-158.

⁴ Une fois encore il nous faut souligner la maladresse de la traduction anglaise. L'expression « *Freiheitsmächte* » signifie au sens littéral « *pouvoir de liberté* » et n'a donc aucun rapport avec une quelconque idée de « *contrôle naturel* » qui impliquerait un déterminisme dont la définition proposée par Wieser n'est nullement empreinte.

Wieser en déduit qu'il existe deux catégories d'individus : les « masses », multitude inorganisée, incapable d'agir par elles-mêmes et les « chefs »⁵, seuls capables d'impulser l'action en contrôlant et dirigeant les premiers. Les « chefs » sont définis par ailleurs comme « les grands hommes de l'histoire » (1926b, p. 37), mais le « chef » correspond aussi par ailleurs à « toute personne qui, par sa capacité de guide, se tient au dessus des masses ». Parallèlement, le rôle des masses est donc de « suivre » leur « chef », (1926b, p. 37). Mais, bien que les chefs occupent une position hiérarchique supérieure et exercent leur pouvoir afin de conduire les masses sur la voie qu'ils ont décidé de suivre, ils restent dépendants de celles-ci. Incapables d'agir seules, les masses ont néanmoins un rôle de sélection des chefs. Elles ont le pouvoir d'en suivre un plutôt qu'un autre. Il n'y a donc pas de scénario déterminé. Selon Wieser, l'évolution des rapports entre les masses et les chefs dépend réellement des conditions dans lesquelles ces rapports s'expriment.

Le terme « chef » s'applique ainsi selon lui aussi bien aux « chefs militaires ou politiques, aux princes, aux commandants de l'armée, aux hommes d'État ou aux chefs de partis, qu'aux chefs religieux et chefs dans les arts ou dans les sciences, en bref, à tous ceux qui, dans tout domaine de l'activité sociale, montrent le chemin », (1926b, p. 37). Ainsi, Wieser distingue cinq formes de « direction » (leadership), (1926b, p. 38-42) :

1/ La « direction despotique (despotic leadership) » prépondérante durant les premières périodes de l'histoire, fondée sur l'usage de la force.

2/ La « direction du souverain (lordly leadership) » : la direction ne repose alors plus seulement sur l'exercice de la force mais sur des « caractéristiques culturelles ». Wieser cite en exemple l'aristocratie nobiliaire européenne du Moyen-Âge.

3/ La « direction coopérative (cooperative leadership) », marquée par le fait que les « chefs » sont « élus par les suiveurs » en fonction de leur succès.

4/ La « direction historique (historical leadership) », qui se rencontre dans le seul contexte de la conquête du pouvoir.

5/ Le « type « impersonnel » de direction (« impersonnal » type of leadership) », caractéristique d'une « société libre », où il n'est pas nécessaire de prendre une décision pour l'ensemble de la collectivité au sommet de la hiérarchie.

La distinction entre « chef » et « masses » laisse cependant certaines questions en suspens. Wieser n'aborde à aucun moment la question de savoir si une personne peut appartenir aux deux catégories selon les circonstances. Il semble en effet qu'une seule personne puisse parfaitement appartenir à des catégories différentes selon les périodes. Avec l'évolution, les anciens chefs sont éliminés par les nouveaux. Mais, ne peut-on pas envisager qu'une même personne appartienne au même moment à des catégories distinctes dans des sphères différentes de la vie sociale ? Ainsi par exemple, un « chef » dans le domaine économique peut, en effet, ne pas être lui-même un « chef » politique ou appartenir à la catégorie sociale qui dirige la vie politique. La théorie de Wieser semble compatible avec une telle analyse. Néanmoins, celui-ci ne traite pas cette question.

⁵ Nous préférons le terme de « chef » pour traduire le terme « führer », bien que le terme « dirigeant » aurait pu être utilisé. Nous suivons en cela la traduction de M. Roche-Agussol (1930a et b). Le terme de dirigeant ne renvoie selon nous qu'à une supériorité hiérarchique sans rapport avec le pouvoir qu'une telle position implique ou avec sa dimension sociale. Notons que la traduction anglaise emploie le terme de « leader ».

ÉVOLUTION DES FORMES D'ENTREPRISES ET SPECIFICITE DE L'ENTREPRENEUR

Dans cette seconde partie, nous comparerons les différents types d'entrepreneur identifiés par chacun des auteurs. Plus qu'une succession de types d'individus, nous verrons que nos auteurs considèrent que l'action entrepreneuriale n'a pas changé. Seules ses formes ont évoluées. Si parfois un même individu assume différentes fonctions : entrepreneur, financier ou directeur, la division du travail à l'œuvre dans le processus de développement du capitalisme produit une séparation de ces fonctions. L'action entrepreneuriale est ainsi parfaitement distinguée des autres fonctions économiques, notamment chez Wieser. Nous reviendrons tout d'abord sur les formes prises par l'entreprise au fil du développement du capitalisme jusqu'à la forme moderne de l'entreprise capitaliste. Puis nous mettrons en évidence le fait que le développement du capitalisme a conduit à la séparation des différentes fonctions économiques. Ceci nous amènera enfin à souligner la spécificité de l'action de l'entrepreneur.

Développement de l'entreprise capitaliste et entrepreneuriat chez Sombart

Parce qu'ils s'intéressent au développement du capitalisme et à l'émergence des formes entrepreneuriales, nos deux auteurs mettent en évidence le fait que l'action entrepreneuriale précède l'existence du capitalisme. Des formes primitives d'entreprise existaient bien avant que l'on ne parle de capitalisme. De même, il est possible de discerner des actions entrepreneuriales chez différents personnages comme le conquérant, le seigneur ou le fonctionnaire d'État alors même que ceux-ci ne sont pas des entrepreneurs au sens de l'économie capitaliste.

Les formes « primitives » et « modernes » de l'entreprise

Chez Sombart, l'entreprise renvoie à « toute réalisation d'un plan à longue échéance, dont l'exécution exige la collaboration durable de plusieurs personnes animées d'une seule et même volonté », (1913, p. 54). L'entreprise capitaliste telle qu'elle apparaît dans sa forme moderne est issue de l'évolution de quatre formes d'organisation : l'expédition militaire, la grande propriété foncière, l'État et l'Église. Derrière ces formes primitives d'entreprise se dessinent les traits caractéristiques de l'entreprise capitaliste que sont une bonne organisation et l'existence d'un projet autour duquel un meneur, l'entrepreneur, parvient à rassembler des hommes. Chez Sombart, les spécificités de l'action entrepreneuriale résident donc dans la capacité d'organisation et de persuasion de l'entrepreneur. Ces spécificités ne sont pas liées au système capitaliste, elles le précèdent.

a) L'expédition militaire peut être considérée comme une « entreprise guerrière », « une des formes les plus primitives de l'entreprise en général, voire comme sa forme la plus primitive, ne serait-ce que parce qu'elle constitue la condition indispensable de toutes les autres » (1913, p. 60-61). L'exemple le plus explicite de ce type d'entreprise n'est autre que l'« expédition de pillage » menée par les chefs des mercenaires. Ceux-ci étaient de véritables entrepreneurs non seulement parce qu'ils concevaient le projet, recrutaient des hommes pour l'exécuter mais parce qu'ils assumaient le risque de toute l'entreprise. Le flibustier, est le chef de cette « entreprise de piraterie », dans laquelle « la vaillance militaire et l'organisation militaire étaient mises directement au service du désir de s'enrichir » (1913, p. 69).

La notion de risque est donc inhérente à l'action entrepreneuriale chez Sombart tout comme chez Wieser (cf. *infra*). De plus, l'entrepreneur doit être distingué du « bailleur de fonds » autrement dit du capitaliste. Car même si ces deux fonctions sont étroitement liées, « l'esprit qui anime une entreprise n'est pas celui du bailleur de fonds, mais celui de l'entrepreneur qui

fait valoir les fonds » (1913, p. 67). Aussi, la fonction de financier capitaliste est-elle distinguée de la fonction entrepreneuriale en tant que telle, même si ces deux fonctions sont étroitement liées. L'action entrepreneuriale est donc spécifiquement risquée. Le risque n'est pas rattaché à l'engagement financier pris par l'entrepreneur mais à l'issue de l'action entrepreneuriale, *i.e.* à l'impossibilité pour l'entrepreneur de déterminer à l'avance si son action sera couronnée de succès.

b) La grande propriété foncière ou seigneurie est la seconde forme primitive d'entreprise distinguée par Sombart. Celle-ci se caractérise par l'« *organisation du travail en grand* », c'est-à-dire l'organisation du travail d'« *un grand nombre de personnes autour d'une œuvre commune* » (1913, p. 63). Les grands domaines seigneuriaux organisés afin d'assurer la subsistance et les besoins de leurs possesseurs, se sont développés avec le temps pour se transformer en « *entreprise féodale-capitaliste* » dans laquelle « *des nobles influents entrent en association avec des financiers bourgeois ou, même avec des inventeurs pauvres, en vue d'une affaire commune ; le noble se charge d'obtenir les licences ou les droits protecteurs nécessaires, tandis que le financier apporte l'argent ou que l'inventeur apporte l'idée* » (1913, p. 78-79). Derrière cette description transparait la division des fonctions économiques. L'entrepreneur est distingué du capitaliste mais aussi de l'inventeur. L'imagination ne suffit pas à caractériser l'action entrepreneuriale. Celle-ci doit être concrétisée (cf. *supra*) pour donné vie à l'entreprise.

c) L'Église est aussi présentée comme le berceau de nombreuses entreprises. L'organisation d'un couvent ou d'un évêché s'apparentant, selon Sombart, à celle d'une banque ou d'une filature de coton (1913, p. 65).

Enfin, d) l'État moderne tel qu'il se présente à la fin du moyen âge constitue la troisième forme primitive d'entreprise du fait de son « *appareil d'administration de grand style, (d') une organisation du monde s'étendant à tous les détails de la vie, aussi bien dans l'espace que dans le temps, en surface et en profondeur* » (1913, p. 64). Au début de l'ère capitaliste, le fonctionnaire apparaît comme « *le seul en possession des qualités morales et intellectuelles susceptibles d'assurer à une entreprise durée, solidité et fonctionnement efficace* », (1913, pp. 87-88). Parmi les qualités entrepreneuriales du fonctionnaire sont mises en évidence : sa capacité à initier des projets et à mener de projets de grande envergure, (1913, pp. 85-86). Le prince et l'État étaient alors les seuls capables de financer des projets de grande envergure (voyages de découverte, exploitations minières, compagnies commerciales et coloniales, etc.), à disposer d'un appareil organisationnel adapté à mener ce type de projets à grande échelle ou à disposer de la « *capacité à entrevoir l'avenir et de concevoir et d'exécuter des projets à longue échéance, aux conséquences éloignées* » (1913, p. 87).

Le flibustier, le seigneur féodal et le fonctionnaire avaient pour caractéristique commune de recourir chacun à « *des moyens de contrainte extérieurs, soit apparents, comme dans les expéditions de corsaires, soit invisibles et dissimulés, comme dans les deux autres formes où c'était la puissance de l'État ou la puissance que les chefs d'entreprise possédaient dans l'État qui décidait du succès* » (1913, p. 92).

A ces trois formes d'organisation doivent être rajoutées trois nouvelles formes entrepreneuriales : les spéculateurs, les marchands et l'artisan⁶ lesquels se distinguent des précédents par l'emploi d'une contrainte intérieure : la force de persuasion.

Dans l'entreprise capitaliste moderne, la force de persuasion de l'entrepreneur prend la place de la contrainte extérieure. En ce sens, la spéculation est une forme d'entreprise moderne.

⁶ Le terme d'artisan est selon nous mal choisi. Il faudrait davantage utiliser le terme de fabricant ou manufacturier que celui d'artisan.

C'est la « *force de suggestion* » qui permet de réaliser le lien entre les différentes fonctions économiques. Plus exactement, c'est « *l'amour du jeu* », source de la spéculation qui permet de lancer une affaire dans la mesure où il est nécessaire de convaincre d'autres individus de le suivre dans son entreprise : « *créer un état d'âme, d'esprit : tel est le mot d'ordre..., pour atteindre ce but tous les moyens sont bons, ceux surtout qui excitent l'attention, la curiosité, la passion d'achat* », (1913, p. 93). Il faut convaincre le capitaliste de financer l'affaire, l'inventeur de céder son idée, le client de l'intérêt du produit proposer, etc. Toute entreprise capitaliste est donc entreprise de spéculation sur l'avenir.

Ainsi apparaît une nouvelle forme moderne d'entreprise capitaliste : l'entreprise de spéculation. Sombart considère que « *les fondateurs et directeurs d'entreprise de spéculation* » sont un « *un type spécial d'entrepreneur capitaliste* » dont le pouvoir repose sur « *l'espoir* » qui « *prend la place, en tant que mobile, de la contrainte ou de la peur* », (1913, p. 92).

Au fil du développement du capitalisme, l'entreprise capitaliste commerciale s'est étendue. Les marchands sont devenus des entrepreneurs capitalistes soit sous l'effet de « *l'extension graduelle des petites exploitations de type artisanal* » soit du fait de « *l'infiltration des marchands dans le domaine de la production des biens* », (1913, p. 94).

La dernière forme d'entreprise mise en évidence par Sombart est l'entreprise industrielle, la fabrique ou la manufacture. Le chef de ce type d'entreprise est appelé « artisan » ou « handwerker » mais il s'agit là sans doute d'un problème de traduction. Sombart note lui-même : « *je ne trouve pas d'autre mot pour désigner ce que les Anglais appellent... « manufacturer » et les Français « fabricant »* », (1913, p. 101). Nous retrouvons l'idée de Wieser selon laquelle l'entrepreneur et un meneur qui entraîne à sa suite les autres individus, cf. *supra*.

Les trois composantes de l'action entrepreneuriale

L'approche de Sombart s'appuie clairement sur l'utilisation de types idéaux⁷. Ces types ne s'excluent cependant pas. Les trois types d'entrepreneur distingués ne se rencontrent pas comme tels dans la réalité. Au contraire, l'entrepreneur est toujours la combinaison de ces trois types. L'entrepreneur est ainsi à la fois un conquérant, un organisateur et un négociant.

a) Le conquérant se caractérise par sa richesse d'imagination et la possession d'un « *certain degré de liberté spirituelle* » (1913, p. 49). Son action est marquée par « *le désir et la volonté de réaliser le plan* » qui le pousse à agir jusqu'à ce que son objectif soit rempli. C'est pourquoi il « *doit avoir assez de force et de décision pour vaincre tous les obstacles qui se dressent sur son chemin* » (idem). Non seulement l'entrepreneur est déterminé mais il est capable de « *tout risquer pour la réussite d'une entreprise* » (Ibid.). En ce sens, le conquérant se rapproche du joueur en bourse par son « *amour du risque* »⁸ (Ibid.). Les qualités essentielles de cet entrepreneur sont donc la force, la volonté et l'énergie, autant d'éléments que l'on retrouve dans la description proposée par Wieser.

⁷ Nous reprenons ici la définition des types idéaux de M. Weber (1959, p. 176) comme des images « dans lesquelles nous construisons des relations, en utilisant la catégorie de possibilité objective, que notre imagination formée et orientée d'après la réalité juge comme adéquates »

⁸ Il nous faut préciser qu'il s'agit davantage ici d'incertitude que de risque tel que nous le définissons aujourd'hui. Dans son acception contemporaine, le risque peut être quantifié, évalué alors que l'incertitude ne le peut. De tels calculs de probabilité n'entrant pas en ligne de compte ici dans la perspective visée par Sombart, nous pouvons en conclure que le risque auquel il fait référence renvoie à la notion d'incertitude. Le risque au sens moderne du terme ne caractériserait ici qu'une part de l'activité des prêteurs d'argent, une autre part de cette activité ne pouvant être parfaitement évaluée.

C'est pourquoi l'entrepreneur est toujours décrit comme un homme capable de briser les habitudes établies. Sombart insiste ainsi sur le rôle de l'étranger et de l'émigration⁹ dans la constitution de l'esprit d'entreprise. Pour lui, « *l'émigration développe l'esprit capitaliste, en rompant toutes les anciennes habitudes* », (1913, p. 99), « *le trait inhérent à toute l'activité de l'étranger qu'il soit tout simplement un émigré, ou bien un colon : c'est la tendance irrésistible à développer aussi complètement que possible, en le poussant jusqu'à ses dernières conséquences, le rationalisme économique-technique* », (1913, p. 101). Toutefois, l'émigration ne peut indépendamment des autres facteurs spirituels que nous évoquons ici permettre la naissance de l'esprit d'entreprise. La conjugaison de ces différents facteurs en est la cause.

b) L'organisateur est le second type d'entrepreneur décrit par Sombart. Il se caractérise par son aptitude à organiser l'action d'autres hommes c'est-à-dire à « *réunir* » et « *coordonner leurs efforts en vue d'un travail efficace ; disposer hommes et choses de façon à obtenir le maximum d'effet utile* », (1913, p. 50). Aussi insiste-t-il abondamment sur le fait qu'un bon organisateur doit être « *capable de juger les hommes d'après leurs aptitudes et de discerner dans la foule ceux dont les aptitudes conviennent le mieux au but poursuivi* » (idem). L'organisateur est donc un meneur d'hommes. C'est que ce que nous appelons aujourd'hui un bon « *manager* » ou « *dirigeant* ». Ce type de comportement est caractéristique des grands propriétaires fonciers en charge de réunir un grand nombre de travailleurs en vue de fournir leur subsistance. Même si la forme la plus connue d'organisation du travail est celle du « *travail contraint* », Sombart (1913, p. 56) considère que les rapports entre propriétaires et travailleurs étaient d'une grande variété¹⁰.

Enfin, il semble possible d'observer que le rôle de l'entrepreneur en tant qu'organisateur s'appuie sur le pouvoir. Le propriétaire apparaît comme le « *chef suprême* » qui « *réunit et assemble intentionnellement pour un travail régulier en vue d'une œuvre commune* » des hommes qui doivent lui obéir (idem). Certes son pouvoir lui provient de la possession de droits de propriété mais aussi de sa capacité d'organisation.

De même, afin de soumettre une population nombreuse dispersée sur une vaste étendue, l'État¹¹ a mis en place « *un système de moyens susceptibles d'exercer la plus profonde influence sur l'orientation des destinées humaines, de maintenir la cohésion des forces, d'imposer aux hommes certains actes et certaines abstentions* » (Ibid.). Ainsi s'est développé l'appareil d'administration de l'État. Celui-ci ayant pour objectif « *une organisation du*

⁹ Notons que cette affirmation de Sombart concernant les liens existant entre l'émigration et le développement de l'entrepreneuriat doit être nuancée. Les études récentes en ethno-entrepreneuriat ont en effet montré que l'activité entrepreneuriale des émigrés se développe d'autant mieux qu'elle s'appuie sur un réseau familial et culturel. S. Lipset (1988, p. 122) montre que les immigrants qui ne bénéficient d'aucun soutien émanant du pays d'accueil et sont sujets à toutes sortes de discriminations, peuvent développer une activité entrepreneuriale grâce au soutien de la communauté immigrante. Dans son étude consacrée à l'activité entrepreneuriale aux Amériques, S. Lipset met ainsi l'accent sur le rôle important de soutien à l'activité entrepreneuriale offerts aux membres de la communauté par les groupes ethniques ou religieux par exemple. Cependant, il est intéressant de noter que la décision de créer une entreprise n'aurait sans doute pas eu lieu s'il n'y avait pas eut émigration puisque dans la plupart des cas. Aussi, l'émigration constitue bien comme l'indique Sombart (p. 100)⁹ un processus de sélection des entrepreneurs.

¹⁰ L'auteur se réserve ainsi une issue de secours face à ses détracteurs qui l'accusent d'utiliser les seuls faits qui permettent de fonder sa théorie. Bien plus que cela, rappelons que Sombart propose des formes d'organisation et différents entrepreneurs qui ne sont pas sans lien avec les formes d'organisation et les différents entrepreneurs qui ont existé historiquement même si, comme il le précise, « *la perfection idéale* » de ces images permet d'approcher la réalité historique.

¹¹ Notons que pour Sombart, l'Église, comme l'État, fait montre de la même tendance rationaliste qui a conduit à la naissance de l'entreprise capitaliste. Nous nous bornons cependant ici à reprendre l'argumentation de l'auteur concernant l'État dans la mesure où elle la plus développée par l'auteur et où elle nous semble la plus pertinente.

monde s'étendant à tous les détails de la vie », il a « *fini par acquérir une vie propre* » (1913, p. 57) donnant naissance à « *l'État absolu, moderne, à savoir le rationalisme et l'intervention à outrance* ».

c) Le troisième et dernier type d'entrepreneur mis en évidence par Sombart est le négociant. Ce dernier type d'entrepreneur renvoie au « *chef d'expédition* », il est non seulement un bon dirigeant dans la mesure où il sait s'entourer des meilleurs collaborateurs, mais il sait « *négocier, c'est à dire discuter avec un autre, afin de le décider, en mettant en avant certains arguments et en réfutant ses objections, à accepter une proposition, à accomplir une certaine action ou à s'abstenir de certaines interventions* », (1913, p. 50). Cette négociation¹² peut être tacite comme dans le cadre de la « *réclame* »¹³ qui lui permet d'informer pour mieux convaincre le client potentiel (1913, p. 51). Il est certes discutable aujourd'hui de considérer la publicité comme une négociation tacite. Toutefois, il s'agit bien d'une négociation puisque Sombart entend par négociant le fait de faire plier la volonté d'autrui à la sienne. Notons que l'affirmation de Sombart ne mentionne pas si la négociation est violente. Il se contente de préciser que le négociant exerce l'art de la suggestion laquelle n'a rien à voir avec l'exercice d'une contrainte extérieure. Il affirme en effet que « *si la contre-partie accepte le pacte, c'est toujours en vertu d'une libre décision, d'une contrainte purement intérieure, c'est-à-dire consentie par la volonté du sujet* » (idem). Cette idée semble discutable s'agissant de la pression extérieure que peut exercer par exemple le chômage sur la négociation entre l'entrepreneur et ses salariés.

De ce fait Sombart établit un parallèle entre l'entrepreneur et le chef militaire. L'expédition militaire constitue selon l'auteur l'une des quatre formes d'organisation ayant fourni les bases de l'entreprise moderne. La caractéristique principale de ce type d'organisation est la différence très nette qui est établie entre le « *chef* » et les « *suivants* » (p. 54). Le pouvoir du chef militaire réside dans la prise de risque qu'ils assumaient dans leur entreprise, c'est-à-dire « *la nécessité où ils se trouvaient d'assurer par eux-mêmes à leurs armées tout ce dont elles pouvaient avoir besoin pour l'heureuse conduite de l'expédition : depuis le recrutement de mercenaires jusqu'à leur équipement et leur armement, jusqu'à leur approvisionnement quotidien en divers vivres et à la préparation des lieux de retraite possibles* ». Cette citation met en exergue le fait que le but de l'entreprise passe avant tout et en particulier avant toute considération éthique ou morale concernant les moyens à employer pour ce faire. C'est d'ailleurs pour cela que l'auteur voit dans la piraterie, le pillage, ou les voyages de découvertes (colonisation) l'une des premières formes de l'entreprise économique (p. 62). Les pirates étaient en effet souvent armés par des nobles, les grands explorateurs par les souverains, dans le but d'accroître la richesse privée ou publique. La caractéristique commune à ces entreprises est l'aventure, que nous définirions aujourd'hui comme l'incertitude inhérente à la poursuite et à la réussite de leur activité.

Le rôle spécifique de l'entrepreneur chez Wieser

Le profil général de l'entrepreneur dessiné, Wieser s'intéresse aux différents types de « *direction économique* » rencontrés dans l'histoire. Ceci est l'occasion de distinguer les différentes formes prises par l'entreprise et de montrer comment le capitalisme produit une

¹² Chaque fois qu'il y a des relations entre les hommes, il y a négociation. L'entreprise est donc le lieu de multiples négociations. L'entrepreneur doit en effet négocier avec les autres membres de l'entreprise, mais aussi avec les individus extérieurs à l'entreprise, les fournisseurs, les clients et les apporteurs de capitaux. Nous avons ici l'idée redécouverte par l'école des relations humaines selon laquelle l'entreprise est avant tout et surtout un groupement humain et donc le cœur de relations, de négociations et de conflits entre des hommes aux intérêts différents. La négociation est ainsi au cœur de toute entreprise selon Sombart.

¹³ Nous parlerions aujourd'hui d'efforts de vente ou de publicité.

séparation entre les fonctions économiques telle que l'entrepreneur apparaît comme le véritable chef d'orchestre de la réussite de l'entreprise. Cette analyse de l'entrepreneur s'inscrit dans une réflexion plus large concernant l'entreprise et la structure de marché qui en découle que nous présenterons dans un second temps.

Après avoir examiné la manière dont l'entrepreneur est intégré dans l'analyse, nous mettrons en évidence le fait que Wieser croit nécessaire de protéger certaines activités contre le développement des « *forces capitalistes* ». Dès lors, la position fondamentalement interventionniste de Wieser rompt avec la direction suivie plus tard par les « *néo-autrichiens* ».

Le rôle de la fonction entrepreneuriale dans l'entreprise moderne

Wieser propose une analyse de l'entrepreneur qui repose certes sur différents types idéaux. Toutefois son analyse se distingue en ce qu'il met en évidence le processus de séparation des fonctions économiques qui apparaît au fil du développement du capitalisme et de la division du travail. Comme Sombart, Wieser définit l'entreprise comme une « *organisation* » dont la structure interne « *détermine le caractère de l'ensemble de la structure* » de l'économie monétaire (1914b, p. 322-323).

Notons que le terme d'entreprise (*Unternehmung*) désigne la forme moderne de l'entreprise et les unités de grande taille désignées aujourd'hui dans la littérature consacrée à l'histoire industrielle par l'expression de « *grande entreprise* ». L'entreprise individuelle ou dite parfois artisanale ne rentre pas dans cette catégorie, puisque Wieser emploie pour la désigner le terme allemand de « *Sonderbetriebe* »¹⁴ que le traducteur anglais traduit par « *individual establishments* » et que nous traduirons par « *établissements individuels* » (Wieser 1914b, p. 323). La différence est ici importante dans la mesure où Wieser néglige explicitement toutes les formes d'établissements individuels existant pourtant encore à l'époque moderne, au profit de l'image idéale et simplifiée du phénomène d'« *entreprise* ». Là encore, comme Sombart, Wieser met de côté l'artisanat qui n'est pas une forme d'entreprise appartenant au développement au capitaliste.

L'analyse menée par Wieser part de la forme la plus simple et aussi la plus pure, selon lui, de la « *direction économique* », à savoir l'entrepreneur individuel, pour aller vers une compréhension des différentes fonctions économiques présentes au sein des grandes entreprises modernes que sont les trusts et les cartels : le manager, l'actionnaire et l'entrepreneur sont ainsi distingués les uns par rapports aux autres. Wieser, va ainsi plus loin que Sombart dans le détail des fonctions exercées par l'entrepreneur.

Selon Wieser, l'entrepreneur individuel est le directeur de par la loi, et de par sa participation active à la gestion économique de l'entreprise. Représentant légal des opérations, propriétaire des biens matériels de production, créancier de toute somme reçue et débiteur de toute somme due, il est enfin l'employeur des travailleurs. Le pouvoir de direction de l'entrepreneur individuel commence avec l'établissement de l'entreprise fondé sur l'apport du capital et de l'idée de départ, mais aussi sur le pouvoir d'engager des collaborateurs. Une fois son entreprise établie, il en devient alors le gestionnaire technique et commercial.

Au fil du développement de l'État et de la société, le pouvoir s'accroît, l'entreprise évolue et le rôle de l'entrepreneur change. La fonction entrepreneuriale se détache alors des autres fonctions comme celle de la propriété ou de la direction. L'entrepreneur est alors distinct du propriétaire et du manager. Deux formes de « *direction* » se détachent alors : une première

¹⁴ Au sens littéral cette expression signifie « *entreprise unique ou particulière* ».

forme où le « *chef* » en tant que propriétaire individuel a un pouvoir illimité à sa disposition et une seconde forme où le pouvoir du « *chef* » est limité par les termes de son mandat et sa responsabilité vis-à-vis de son mandant. La firme capitaliste dans sa forme moderne, à savoir la société par action, combine ces deux types de direction. L'entrepreneur peut alors aussi bien être un individu qu'un groupe d'individus. Dans les deux cas, la forme moderne de l'entrepreneur au sein des économies monétaires renvoie au fait d'investir un capital en vue de réaliser un profit monétaire. (Wieser 1914b, p. 326-30).

L'évolution de l'entrepreneuriat dépend de l'évolution des formes prises par l'entreprise. Autrement dit, pour Wieser, la structure institutionnelle détermine la forme de l'action économique. L'histoire économique se caractérise par une croissance de la taille des entreprises et la dissolution de l'action entrepreneuriale jusqu'à ce que le terme entrepreneur en vienne à désigner uniquement le propriétaire légal. Parallèlement, l'esprit entrepreneurial qui caractérise l'entrepreneur individuel est diffusé à tous les niveaux de la firme. L'entrepreneur n'est pas seulement le propriétaire de l'entreprise. Ses subordonnés exercent tout autant que lui cette activité : « *dans l'entreprise capitaliste les grandes personnalités des entrepreneurs ont atteint leur pleine envergure : audacieux innovateurs techniques, organisateurs à la connaissance fine de la nature humaine, banquiers qui voient loin, spéculateurs imprudents, directeurs de trusts conquérants le monde* » (Wieser 1914b, p. 327).

Avec l'accroissement de la division du travail, la croissance et la complexification des entreprises, il n'existe plus de fonction entrepreneuriale distincte. Celle-ci est associée à d'autres fonctions économiques. Elle est dispersée, mais toujours présente. Bien qu'exercée conjointement à d'autres fonctions économiques, la fonction entrepreneuriale ne doit pas être confondue avec elles.

Ainsi Wieser en vient-il à distinguer l'action de l'entrepreneur de celle du « *directeur (manager)* ». Considérant l'origine du profit, il montre que le revenu de l'entrepreneur se compose des salaires liés à l'activité de direction ou autres travaux « *exécutifs* », des intérêts correspondant à la part des capitaux investis dans l'entreprise et du profit entrepreneurial proprement dit. Cette dernière composante constitue la rémunération spécifique de l'entrepreneur. Par conséquent, le profit apparaît comme la somme une fois déduite la part de tous les autres revenus.

Le profit n'est pas non plus la rémunération pour la prise de risque. Wieser et Sombart s'accorde sur ce point. La spécificité de ce revenu provient de la position légale de l'entrepreneur, donc de l'exercice de la « *direction* ». Mais, à la différence de celle de Sombart, l'analyse de Wieser propose une distinction des différentes fonctions qui coexistent dans l'entreprise moderne. Le problème que pose Wieser est celui de l'effet de la division du travail sur les différentes fonctions économiques. Le processus de division du travail produit un éclatement des fonctions économiques qui se trouvent ainsi redéfinies au fil du temps. Par conséquent, la définition de l'entrepreneur et du profit doit toujours être présentée dans son rapport aux autres fonctions économiques telles que l'activité de « *direction* ».

Enfin, Wieser distingue l'entrepreneur du « *promoteur (Grunder)*¹⁵ » et du « *spéculateur* ». En effet, l'entrepreneur n'est pas seulement celui qui fonde l'entreprise. L'acte de création qui inclut la provision de garanties et se finit avec elle, est celui du promoteur. En tant que tel le promoteur est un type particulier d'entrepreneur, mais la fonction entrepreneuriale ne se limite pas à l'acte de fondation. De même, le spéculateur peut être un entrepreneur dans la mesure

¹⁵ Notons que le terme « *Grunder* » signifie « *fondateur* » et « *créateur* ». Ce terme n'a donc pas le même sens que le terme de « *promoter* » en anglais qui renverrait à la figure du « *promoteur américain* » comme l'indique le dictionnaire américain *Webster*. Ce second sens de « *promoter* » renvoie par exemple au promoteur d'un spectacle ou au promoteur immobilier.

où son action fournit un service économique : par exemple, lorsqu'il permet de raffiner les calculs de l'entrepreneur.

Mais à la différence de Sombart, Wieser pense que le spéculateur se distingue de l'entrepreneur en ce qu'il « *n'a (pas) l'intention de contribuer à quoi que ce soit en améliorant les relations entre l'offre et la demande* » (1914b, p. 364). L'action spéculative de l'entrepreneur se distingue par l'effort créatif qui l'accompagne. La spéculation n'est pas une fin en soi mais un moyen de parvenir à son but : entreprendre. N'est donc jugée entrepreneuriale que la spéculation qui sert les intérêts de l'activité (productive) de l'entreprise. L'action n'est entrepreneuriale que si elle est liée à l'exercice de la direction. Autrement dit, derrière celle-ci c'est la mise en place d'un plan d'action ou d'un projet qui est en jeu. L'entrepreneur se définit toujours par rapport au projet qu'il met en œuvre et ses actions pour le réaliser. Sont distingués nettement les intérêts des financiers (spéculateurs) de ceux des industriels et des techniciens.

Par ailleurs, à la différence de Sombart qui refuse de parler de classe sociale en tant que telle, Wieser considère qu'il y a apparition d'une nouvelle classe sociale bourgeoise, « *une classe d'entrepreneurs capitalistes et capitalistes argentés* » à la fin du 18^{ème} siècle et début du 19^{ème} avec la transformation du système du compagnonnage du moyen âge en travailleur salarié. Wieser rejoint cependant Sombart lorsqu'il note que cette transformation s'est produite sans « *abus de pouvoir, par des moyens légaux, par le biais de décisions obtenues sur le marché en harmonie avec la loi des prix avec l'assentiment et la participation de la demande* » (1914b, p. 320). L'originalité de Wieser réside dans son analyse de la classe des capitalistes. Celle-ci est en effet subdivisée en différentes strates dont il s'intéresse à l'évolution. Il distingue en effet « *une classe capitaliste supérieure* » et une « *strate inférieure* » elle-même sous-divisée et composée d'« *une multitude de travailleurs privés de tout moyen pécuniaire* », (1914b, p. 321). Wieser en déduit la survivance aux cotés des grandes entreprises capitalistes fleurissantes d'entreprises.

L'avenir du capitalisme et des formes prises par l'action entrepreneuriale

Wieser est fasciné par le pouvoir que possèdent les grandes entreprises capitalistes dans la formation des prix et leur capacité à fournir des produits sans cesse plus nombreux, de meilleure qualité et à des prix de plus en plus bas.

Un véritable mécanisme « *pré-keynésien* » est esquissé puisque les grandes entreprises non seulement permettent un accroissement quantitatif et qualitatif de l'offre, mais distribuent des revenus qui sont ensuite dépensés par les ménages : « *les grandes entreprises capitalistes (...) créent elles même une part importante de la demande qui est requise pour absorber l'augmentation de l'offre sur le marché, elle a pour effet de « faire changer de main la monnaie* » » (Wieser 1914b, p. 380).

L'accroissement de la production et de la consommation a ainsi créé « *l'illusion que (l'ensemble de la société) était sur la voie de progrès d'ensemble stupéfiants (astounding) tels que l'elle n'en avait jamais encore été témoin dans l'histoire de la réussite humaine* » (Wieser 1914b, pp. 380-381). Au contraire, les inégalités se sont accrues jusqu'à atteindre un seuil sans précédent. Ainsi, il semble que le capitalisme en se développant laisse place à une société divisée en deux groupes : « *un très petit nombre de gens possédant une richesse incommensurable et une multitude dans une abjecte pauvreté* », (Wieser 1914b, p. 381).

L'augmentation de l'échelle des prix et des inégalités ne peut plus être justifiée. La société se trouve bouleversée et déstabilisée. « *L'abondance de plaisirs dont disposent les hommes riches non seulement détruit leur capacité au plaisir mais leur capacité à travailler* » souligne

Wieser (1914b, p. 381). Parallèlement, les ouvriers qui ont quitté leur campagne pour travailler dans l'industrie voient leur situation se dégrader. Les mauvaises conditions de travail « *exposent (ces derniers) aux plus graves dangers* », puisque « *les groupes sociaux qui sont devenus complètement prolétaires ne peuvent plus contribuer aux valeurs sociales de la société. Culturellement, ils deviennent destructeurs* », (Wieser 1914b, p. 383). Il est intéressant de noter ici que Wieser (1926b, pp. 348-349) est conscient des effets négatifs que peuvent produire les grandes entreprises sur les ouvriers. Il montre ainsi que les ouvriers peuvent connaître « *une baisse de leur énergie vitale et de leur bonheur* » (1926b, p. 348), du fait de leur travail mais aussi des conditions difficiles et de l'insécurité de leur environnement de travail. L'État doit donc intervenir pour protéger les individus contre l'oppression et le « *despotisme capitaliste* » (Wieser 1914b p. 412) : « *dans l'ère capitaliste, l'économie est contrôlée par les forces capitalistes irrésistibles qui défigurent l'esprit social de l'économie dont elles sont issues* », (Wieser 1914b p. 413).

L'État en cherchant à contrôler les forces capitalistes « *se place en défenseur de l'économie sociale* », (Wieser 1914b, p. 413). Certes, Wieser (1926b, pp. 349-350) reconnaît que les organisations syndicales peuvent opposer une certaine résistance, mais elle est loin d'être suffisante et ne concerne qu'une frange de la population ouvrière. Les industriels sont toujours mieux organisés que leurs employés. Pour cette raison, l'État doit mettre en place des réformes. La principale réforme concerne l'établissement d'une législation du travail et d'une assurance sociale.

Plus encore, Wieser considère que les masses peuvent et doivent s'organiser, avec ou sans le soutien de l'État. C'est d'ailleurs pour ces raisons que les ouvriers se sont organisés et ont établis des « *organes de masse (mass organs)* » leur permettant d'offrir une certaine résistance face au développement de la « *direction capitaliste* ». Wieser (1926b, p. 350) souligne ainsi le rôle important que peuvent jouer les « *coopératives de consommateurs* »¹⁶. Celles-ci, grâce à la fixité de leur demande, peuvent se constituer en véritables coopératives de producteurs dans la mesure où elles ne demandent pas une habileté entrepreneuriale particulière. Ces coopératives de producteurs, ne constitueront cependant jamais de grandes entreprises, selon Wieser (1926b, p. 350) et resteront des « *entreprises de masse (mass enterprise)* », se contentant de suivre le mouvement insufflé par les grandes firmes qui dirigent l'activité économique.

La conclusion de Wieser est donc loin de celle à laquelle parvient la tradition autrichienne contemporaine. Il est remarquable à ce propos que notre auteur considère le libéralisme politique comme « *un état transitoire* », allant jusqu'à accuser « *le désir d'enrichissement* » qui le caractérise d'être à l'origine de la « *catastrophe de la Première Guerre Mondiale et de la crise politique* » (Wieser 1926b, p. 358 et p. 156). On notera que Schumpeter (1942b) prolongera cette idée, déplorant le fait que l'avenir du capitalisme produise l'absence de la fonction entrepreneuriale au profit d'une organisation bureaucratique de la société.

¹⁶ Parallèlement, dans certains domaines, des entreprises municipales ou des entreprises d'État se sont révélées nécessaires pour le développement de l'activité économique et ont ainsi permis de concurrencer, sans toutefois remplacer les grandes entreprises. Wieser cite ainsi l'exemple de l'opération d'unification du réseau des chemins de fer. Toutefois, là encore, ce type d'entreprise rencontre des limites. Wieser ne les précise pas. Après une période marquée par les grandes entreprises capitalistes, l'État a pris le relais pour procéder à certains grands travaux d'aménagements pour ensuite à nouveau livrer l'activité aux mains des grandes entreprises. Nous revoyons le lecteur à J. Béanger (1990 et 1994) pour de plus amples détails concernant l'histoire des chemins de fer autrichiens.

CONCLUSION

Sombart et Wieser ont, à la même époque, cherché à montrer le rôle joué par l'entrepreneur dans la dynamique de l'économie capitaliste. Ils ont, chacun à leur manière, souligné le rôle de meneur, de chef, de l'entrepreneur. Doté de qualités particulières (imagination, capacité de jugement, esprit rationnel), l'entrepreneur est moteur et victime du changement, ce qui rend l'issue de l'action entrepreneuriale incertaine.

Ils montrent en outre que si l'activité entrepreneuriale s'est considérablement développée au cours de la période capitaliste, elle la précède. Des formes d'activités entrepreneuriales existaient avant le début de l'ère capitaliste. Le développement du capitalisme a conduit à une transformation des formes prises par l'activité entrepreneuriale et un détachement de la fonction entrepreneuriale des autres fonctions économiques du fait de l'accélération de la division du travail et de l'accroissement de la taille des entreprises.

Plus encore, l'analyse de nos auteurs met en évidence la nature indéterminée de l'issue de l'action entrepreneuriale. Ce faisant, ils soulignent la nécessité de replacer cette activité dans le contexte institutionnel, économique, social et politique qui l'a vu naître afin de la comprendre et de saisir les raisons de son succès ou de son échec. Nous pouvons en déduire que seule une analyse de long terme permet de comprendre les phénomènes entrepreneuriaux. L'emploi de types idéaux apparaît ainsi comme la méthode la plus appropriée pour analyser leur évolution. Nous nous plaçons ainsi dans la lignée des travaux de Chiles et al. 2007 qui soulignent la nécessité de reconnaître la nature créative, subjective et dynamique des phénomènes entrepreneuriaux et prônent l'utilisation d'une méthodologie plus contextuelle et historique seule susceptible d'appréhender la complexité de ces phénomènes et en particulier leur nature indéterminée.

BIBLIOGRAPHIE

- Bérenger J. (1990), *Histoire de l'Empire des Habsbourg, 1278-1918*, Paris : Fayard.
- Bérenger J. (1994), *L'Autriche-Hongrie 1815-1918*, Paris : Armand Colin.
- Bostaph S. (1994), « The Methodenstreit », in P. J. Boettke, S. Horwitz, D. Prychitko, (eds.), *The Market Process, Essays in Contemporary Austrian Economics*, Aldershot : Edward Elgar, pp. 459-464.
- Campagnolo G. (2004), *Critique de l'économie politique classique*, Paris : PUF.
- Ekelund R. B. Jr. (1970), « Power and utility : The Normative Economics of Friedrich von Wieser », *Review of Social Economy*, Vol. 28, n° 2, pp. 179-196, *reprinted in* : M. Blaug, (ed.), *Eugen von Böhm-Bawerk (1851-1914) and Friedrich von Wieser (1851-1926)*, Elgar Reference Series, Collection Series Pioneers in Economics Series, Vol. 27, Aldershot : Edward Elgar, pp. 177-194.
- Chiles T. H., Bluedorn A. C. et Gupta V. K. (2007), « Beyond Creative Approach and Entrepreneurial Discovery : A Radical Austrian Approach to Entrepreneurship », *Organization Studies*, Vol. 28, n° 4, pp. 467-493.
- Ekelund R. B. Jr. et Thornton M. (1987), « Wieser and the Austrian Connection to Social Economics », *Forum for Social Economics* 16 (2), pp. 1-12, *reprinted in* : S. Littlechild, (ed.), (1990), *Austrian Economics*, Vol. 1, Aldershot : Edward Elgar, pp. 96-107.
- Gloria-Palermo S. (2002), « Schumpeter and the old Austrian school : Interpretations and Influences », in : R. Arena, C. Dangel-Hagnauer, (eds.), *The contribution of Joseph Schumpeter to Economics, Economic Development and Institutional Change*, Londres et New York : Routledge, pp. 21-39.
- Hayek F. A. (1926), « Friedrich Freiherr von Wieser », *Jahrbucher für Nationalökonomie und Statistik*, Vol. 125, pp. 513-530.
- Hodgson G. M. (2001) « Out of Austria. Carl Menger and the Methodenstreit », in G. M. Hodgson, (2001), *How economics forgot history. The problem of specificity in social science*, Londres : Routledge, pp. 79-94.
- Kirzner I. M. (1973), *Competition and Entrepreneurship*, Chicago : University of Chicago Press.
- Lipset S. M. (1988), « Values and entrepreneurship in the Americas », in : *Revolution and Counterrevolution*, New York : Transaction Books, *reprinted in* : R. Swedberg, (ed.), (2000), *Entrepreneurship, The social science view*, Oxford University Press, pp. 110-128.

- Mitchell W. C. (1917), « Wieser's Theory of Social Economics », *Political Science Quarterly*, Vol. 32, pp. 95-118.
- Roche-Agussol M. (1929), « Réflexions sur la pensée économique de F. Wieser », *Revue d'Histoire économique et sociale*, Vol. 17, pp. 85-106.
- Roche-Agussol M. (1930a), « Friedrich von Wieser, Un économiste sociologue », *Revue d'Economie Politique*, n° 4, pp. 1057-1083.
- Roche-Agussol M. (1930b), « Friedrich von Wieser, Un économiste sociologue (fin) », *Revue d'Economie Politique*, n° 5, pp. 1392-1430.
- Schumpeter J. A., (1926), *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung*, 2^{ième} édition, Leipzig : Duncker, Humblot.
- Sombart W. (1909), « Der kapitalistische Unternehmer », *Archiv für Sozialwissenschaften und Sozialpolitik*.
- Sombart W. (1913), *Der Bourgeois : zur Geistesgeschichte des modernen Wirtschaftsmenschen*, traduction française 1928 sous le titre *Le bourgeois*.
- Swedberg R. (2000), *Entrepreneurship, The social science view*, Oxford University Press.
- Vivel C. (2004), *L'entrepreneur dans la théorie autrichienne. Un essai sur l'émergence et l'évolution d'une théorie de l'activité entrepreneuriale*, thèse de doctorat, Université Lumière, Lyon 2.
- Weber M. (1959), *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, (1965).
- Wieser F. (1894), « Austrian School of Economics », in : R. H. Inglis, (ed.), *Palgrave Dictionary of Political Economy*, London : Macmillan, Co., Vol. 1, p. 73, *reprinted in* : S. Littlechild, (ed.), (1990), *Austrian Economics Volume I*, Aldershot, Hants, Brookfield : Edward Elgar Publisher, pp. 3-4.
- Wieser F. (1914a), *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft*, Tübingen : J. C. B. Mohr.
- Wieser F. (1914b), *Social Economics*, New York : Adelphi Company, (1927).
- Wieser F. (1926a), *Das Gesetz der Macht*, Vienne : J. Springler, (ed.).
- Wieser F. (1926b), *The Law of Power*, W. J. Samuels, (ed.), Bureau of Business Research, University of Nebraska-Lincoln.